**Conditions générales d’utilisation**

**Objet**

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les modalités de mise à disposition des services du site mesdemarches.iledefrance.fr, ci-après nommé « le Service » et les conditions d'utilisation du Service par l'Utilisateur.

Tout accès et/ou Utilisation du site mesdemarches.iledefrance.fr suppose l'acceptation et le respect de l'ensemble des termes des présentes Conditions. Elles constituent un contrat entre le Service et l'Utilisateur.

Dans le cas où l'Utilisateur ne souhaite pas accepter tout ou partie des présentes conditions générales, il lui est demandé de renoncer à tout usage du Service.

**Définitions**

**- Utilisateur**: L'Utilisateur est toute personne qui utilise le Site ou l'un des services proposés sur le Site.

- **Contenu Utilisateur**: Le terme « Contenu Utilisateur » désigne les données transmises par l'Utilisateur dans les différentes rubriques du Site.

- **Membre**: Le terme « Membre » désigne un utilisateur identifié sur le site.

**- Identifiant**: Le terme « Identifiant » recouvre les informations nécessaires à l'identification d'un utilisateur sur le site pour accéder aux zones réservées aux membres.

**- Mot de passe**: Le « Mot de passe » est une information confidentielle, dont l'Utilisateur

doit garder le secret, lui permettant, utilisé conjointement avec son Identifiant, de prouver l'identité.

**Accès au service**

Le Service est accessible gratuitement à tout Utilisateur disposant d'un accès à internet. Tous les coûts afférents à l'accès au Service, que ce soient les frais matériels, logiciels ou d'accès à internet sont exclusivement à la charge de l'utilisateur. Il est seul responsable du bon fonctionnement de son équipement informatique ainsi que de son accès à internet.

Certaines sections du site sont réservées aux Membres après identification à l'aide de leur

Identifiant et de leur Mot de passe. La Région Île-de-France se réserve le droit de refuser l'accès au Service, unilatéralement et sans notification préalable, à tout Utilisateur ne respectant pas les présentes conditions d'utilisation.

La Région Île-de-France met en oeuvre tous les moyens raisonnables à sa disposition pour assurer un accès de qualité au Service, mais n'est tenue à aucune obligation d'y parvenir.

La Région Île-de-France ne peut, en outre, être tenue responsable de tout dysfonctionnement du réseau ou des serveurs ou de tout autre événement échappant au contrôle raisonnable, qui empêcherait ou dégraderait l'accès au Service.

La Région Île-de-France se réserve la possibilité d'interrompre, de suspendre momentanément ou de modifier sans préavis l'accès à tout ou partie du Service, afin d'en assurer la maintenance, ou pour toute autre raison, sans que l'interruption n'ouvre droit à aucune obligation ni indemnisation.

**Traitement des données personnelles, loi informatique et libertés**

Les informations notamment les données à caractère personnel que l’Utilisateur saisit sur le présent site sont destinées uniquement à la création d’un compte de Membre, à l'instruction et la gestion des demandes d'aides régionales. Ce traitement est fondé sur les alinéas 1 c) et e) de l’article 6 du Règlement Général sur Protection des Données.

Les données pourront aussi être utilisées dans le cadre de la communication institutionnelle de la région avec les franciliens ou pour développer de nouveaux services numériques dans le cadre de la Smart Région Initiative dans le cadre des compétences régionales décrites dans l’article L4211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. L’utilisation de ces données pour ces nouvelles finalités est basée sur le critère de licéité du 1a) de l’article 6 du Règlement précité.

Aucune utilisation commerciale ne sera faite à partir des données collectées.

Seuls ont accès aux informations collectées les services instructeurs et comptables de la Région, et de l’Agence des Services et des Paiements. Les catégories de destinataires sont les organismes en charge du paiement des subventions (Agence de Service et de Paiement, DRFIP), les organismes en charge des missions d’audit et de contrôle (Audit interne, autorités européennes), les organismes œuvrant dans le même champ et contribuant à la mise en œuvre de la même politique publique (Pôle emploi pour l’emploi et la formation professionnelle). Dans le cadre de l’attribution de fonds européens, et conformément aux règlements n°1303/2013 et 1304/2013 du Parlement européen (i), les autorités européennes, et toute autre personne habilitée, peuvent également avoir accès aux données dans le cadre de leurs missions d’audit et de contrôle.

Les données sont conservées le temps que les délais de recours contentieux soient éteints soit 5 ans à partir de la date d’attribution pour les subventions. Les données peuvent faire l’objet d’un archivage selon les durées légales définies dans le Code du Patrimoine.

Les membres sont informés qu’en vertu du Règlement (UE) 2016/679  :

* ils disposent d’un droit d’accès et de rectification de leurs données à caractère personnel ainsi que dans certaines conditions d’un droit d’opposition au traitement, un droit d’effacement et une limitation du traitement relatif à la personne concernées, un droit de s’opposer au traitement ainsi qu’un droit à la portabilité,
* le consentement donné pour ce qui concerne l’utilisation des données dans le cadre de la communication institutionnelle de la région avec les franciliens ou pour développer de nouveau services numériques dans le cadre de la Smart Région Initiative dans le cadre des compétences régionales décrites dans l’article L4211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales peut être retiré à tout moment. Ceci est sans incidences sur le traitement des dossiers saisis dans la plateforme des aides régionales et ce sans porter atteinte à la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant le retrait de celui-ci.
* Ils possèdent un droit d’introduire une réclamation auprès de la CNIL, l’autorité de contrôle nationale.

Par ailleurs, dans le cadre de l’attribution des aides régionales, les actes attributifs (délibérations ; arrêtés) précisent nominativement l’identité des bénéficiaires. Les noms et prénoms des Membres peuvent ainsi apparaître dans les annexes des actes publiés sur les sites internet institutionnels de la Région Ile-de-France.

Tout Membre peut s’opposer à ce que son identité apparaisse lors de la publication sur internet, mais est informé que la publication des actes au recueil papier reste une obligation légale de la Région, et concerne l’intégralité de l’acte et ses annexes.

Si un Membre veut exercer les droits précités ou obtenir communication des informations le concernant, il doit adresser une demande par courrier ou courriel, aux adresses suivantes :

Conseil régional d'Île-de-France

DGS-DSSM-SMIP

2 rue Simone Veil

93400 SAINT OUEN

Le délégué à la protection des données est M. Manuel BEGUIER que vous pouvez joindre par téléphone au 01 53 85 71 66 ou par courriel à l’adresse : **cil@iledefrance.fr**

**Litige**

Tout litige portant sur l'interprétation ou l'exécution des présentes conditions sera de la compétence exclusive des tribunaux français faisant application de la loi française

1. *Règlement (UE) n°1303/2013 du parlement européen et du conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes relatives au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion, au Fonds européen agricole pour le développement rural et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, portant dispositions générales applicables au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen, au Fonds de cohésion et au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche, et abrogeant le règlement (CE) n°1083/2006 du Conseil Règlement (UE) n°1304/2013 du parlement européen et du conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds social européen et abrogeant le règlement (CE) n°1081/2006*

X J’accepte les conditions générales d’utilisation